



PROCÈS VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DE LA SAUVE MAJEURE EN DATE DU VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin, le Conseil Municipal de la SAUVE MAJEURE s'est réuni en session extraordinaire dans la salle du conseil à la mairie à dix-neuf heures et trente minutes sous la présidence de Monsieur Jacques BORDE, 1^{er} adjoint au Maire.

Date de convocation et affichage : 23/06/2023

Etaient présents : Jacques BORDE, Nicole MARTIN, Marie-Christine SOLAIRE, Monique VINCENT, Eric BIROT, Liliane BAILLOUX, Stéphane DEFRAINE, Muriel DAVEZAN , Aurore CARARON, Jean-Marc LAMI,

Était absent et a donné pouvoir :

Francis LAFON à Jacques BORDE

Absents :

Jérôme ZAROS, Nicolas GRASSET, Floriane DUVIGNAC

Marie-Christine SOLAIRE est élu(e) secrétaire de séance à l'unanimité par l'assemblée.

Monsieur Le Maire étant absent empêché, Monsieur Jacques BORDE 1^{er} adjoint par délégation de fonctions et de signature arrêté 2020-33 préside la séance de ce jour.

D.2023.06.31 – F.D.A.E.C. 2023

M. Jacques BORDE fait part à ses collègues que le Conseil Départemental reconduit le Fonds d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC).

Cette année le département de la Gironde attribue par courrier du 23 mars 2023 une somme de 18 261€.

M. Jacques BORDE propose de positionner cette somme sur les travaux de voirie inscrits au budget 2023. Pour une estimation de 327 811,20 € TTC. (voie communale « voies communales La Pourcaud » et « Beaugard » ...)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- d'engager cette somme sur les travaux de voirie ci-dessus précisés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Alain	BOIZARD	absent
Jacques	BORDE	

Marie-Christine	SOLAIRE	
Francis	LAFON	
Nicole	MARTIN	
Monique	VINCENT	
Stéphane	DEFRAINE	
Eric	BIROT	
Liliane	BAILLOUX	
Aurore	CARARON	
Muriel	DAVEZAN	
Jérôme	ZAROS	absent
Nicolas	GRASSET	absent
Jean-Marc	LAMI	
Florianne	DUVIGNAC	absent